

Éliminer la discrimination raciale au travail et dans le monde!

Les faits :

- ▲ Les travailleuses et travailleurs de couleur du SCFP et les membres autochtones ont tendance à se concentrer dans les emplois peu rémunérés comportant des mauvaises conditions de travail. Il ne doit pas y avoir une telle ségrégation dans nos milieux de travail!
- ▲ Les pratiques d'embauche discriminatoires sont une des raisons pour lesquelles les travailleuses et travailleurs de couleur et les travailleuses et travailleurs autochtones sont exclus des emplois bien rémunérés.
- ▲ Ce genre de **discrimination raciale systémique** existe partout dans le monde et ses répercussions sur les milieux de travail au Canada est très réel et ravageur.
- ▲ Comme la privatisation et la restructuration mènent l'attaque sur les emplois bien rémunérés du secteur public, les travailleuses et travailleurs de couleur et les Autochtones sont particulièrement vulnérables, parce que des politiques de dernier embauché, premier licencié minent leurs revenus.
- ▲ Alors que la population dans nos collectivités change en se diversifiant de plus en plus, notre main-d'œuvre ne suit pas ces changements.

Contester la discrimination raciale au travail signifie :

- ▲ Rejoindre **tous** les membres du SCFP, femmes et hommes, saluer la participation de chaque personne et faire en sorte que toutes les activités syndicales reflètent la diversité de nos membres.
- ▲ Mettre la lutte contre la discrimination raciale à l'ordre du jour de la négociation et négocier des clauses claires et spécifiques pour créer des milieux de travail exempts de la discrimination raciale.
- ▲ Informer les membres, les collègues de travail et les communautés en dissipant les mythes sur lesquels la discrimination raciale s'appuie.
- ▲ Recruter des travailleuses et travailleurs de couleur et des Autochtones parce que les personnes syndiquées ont des meilleurs salaires et conditions de travail.
- ▲ Créer des liens avec des groupes communautaires qui luttent pour l'égalité.
- ▲ Renforcer notre solidarité syndicale. Quand on ne peut exploiter l'une ou l'un d'entre nous, on ne peut exploiter aucune ou aucun de nous.



Nous sommes un syndicat aux nombreux visages, mais nous sommes un syndicat fort!

De la couleur au SCFP!

Le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Aidez-nous à sensibiliser et à informer les autres

- ▲ Demandez à un enfant de votre famille ou de votre communauté de colorier notre affiche arc-en-ciel en noir et blanc, consacrée à la journée du 21 mars (voir à l'intérieur)
- ▲ Utilisez le projet de coloriage comme prétexte pour parler avec une jeune personne au sujet de la discrimination raciale qui nous blesse toutes et tous. Parlez-lui de l'engagement du SCFP pour l'égalité et de la manière dont nos membres mettent au défi la discrimination raciale au travail.
- ▲ Il y a des enfants qui aimeraient peut-être faire partager leur affiche arc-en-ciel avec leurs camarades à l'école. Les parents aimeraient peut-être sensibiliser le professeur de leur enfant sur la journée du 21 mars et lui remettre de la documentation du SCFP sur la lutte contre la discrimination raciale pour l'utiliser en classe.
- ▲ La journée du 21 mars ou avant, collez dans un endroit bien visible, au travail, l'affiche arc-en-ciel « De la couleur au SCFP » de votre enfant. Profitez de l'occasion pour parler avec d'autres sur la manière dont les membres du SCFP travaillent pour éliminer les pratiques et les attitudes discriminatoires au travail et dans les communautés.
- ▲ Des comités de lutte contre la discrimination raciale voudraient peut-être organiser des séances de « coloriage » au travail. Ou bien des sections locales peuvent s'arranger pour exposer les affiches arc-en-ciel coloriées par les enfants, dans un endroit au travail ou dans un centre communautaire pour reconnaître la journée et l'engagement du SCFP pour la lutte contre le racisme et la discrimination.

Nous postons à toutes les sections locales du SCFP des affiches à colorier et de la documentation du SCFP pour contester la discrimination raciale au travail le 21 mars et durant toute l'année. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles au Service de l'égalité du SCFP, 21, rue Florence, Ottawa, K2P 0W6; courriel : egalite@scfp.ca; télécopieur : (613) 237-5508;

Notre monde

rempli de

couleurs!

21 Mars

Journée internationale
pour l'élimination
du racisme

Dessiner

vos amis sous l'arc-en-ciel!

